

Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne

Rapport moral de l'année 2015

préparé en vue de l'Assemblée générale annuelle du 29 mars 2016

Sommaire

1.	Adhésions	2
1.1.	Développement	2
1.2.	Panorama des adhérents	3
2.	Animation	5
2.1.	Ateliers	5
2.2.	Séminaire	5
2.3.	Journée de la presse en ligne	6
3.	Services	7
3.1.	Soutien aux dépôts de dossiers	7
3.2.	Veille (newsletter)	7
3.3.	J'aime l'info	7
3.4.	La Presse Libre	7
3.5.	Assurance professionnelle	7
3.6.	Guide des bonnes pratiques, publicité et déontologie	7
4.	Représentation	8
4.1.	Commission paritaire pour les publications et agences de presse (CPPAP)	8
4.2.	Comité d'orientation du Fonds stratégique de développement de la presse (FSDP)	8
4.3.	Commission des droits d'auteurs des journalistes (CDAJ)	8
4.4.	Observatoire de la déontologie de l'information (ODI)	8
4.5.	AFDAS	8
4.6.	Écoles de journalisme	8
5.	Plaidoyer	9
6.	Social	10

1. Adhésions

1.1. Développement

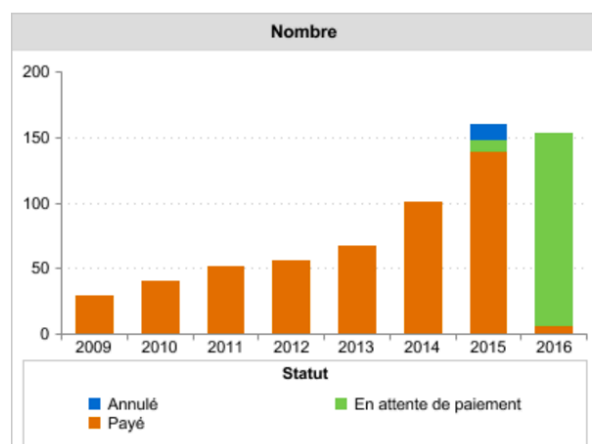
Le nombre d'adhérents a fortement augmenté au cours de l'année 2015, passant de 100 à 150 éditeurs. C'est un signe de bonne santé du syndicat qui fédère autour de lui un nombre de plus en plus important d'éditeurs de presse indépendants.

Les conditions d'adhésions, définies dans les statuts, ont été affinées par le bureau par la pratique dans trois domaines :

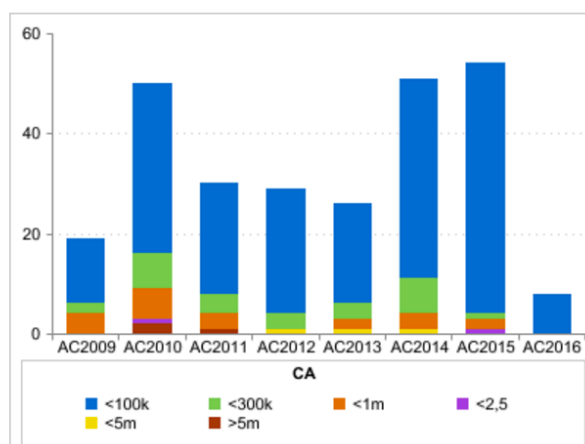
- la vidéo : l'information produite par le service peut ne pas avoir pour mode principal l'écrit ;
- le papier : le Spiil s'ouvre résolument aux éditeurs bi-média (imprimé et numérique) ;
- l'indépendance : le bureau du Spiil considère que le critère d'indépendance est satisfait par :
 - les sociétés qui sont détenues majoritairement par des personnes physiques ou morales dont l'activité principale est exercée dans le domaine des médias (cette définition permet de trancher la plupart des cas, mais ne se veut pas exhaustive) ;
 - les associations dont les ressources apparaissent suffisamment diversifiées.

Les responsables du développement au sein du bureau sont Thierry Duquerooy, vice-président en charge du développement, et Marie-Noëlle Lopez.

Historique des adhésions

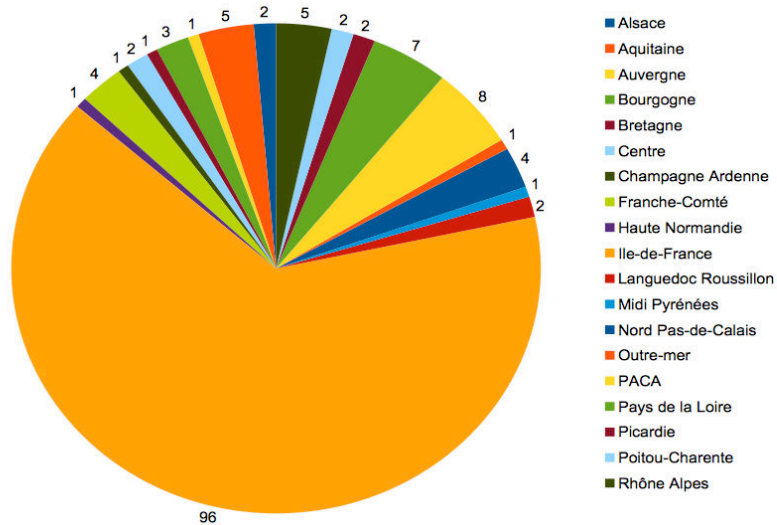


Historique des candidatures

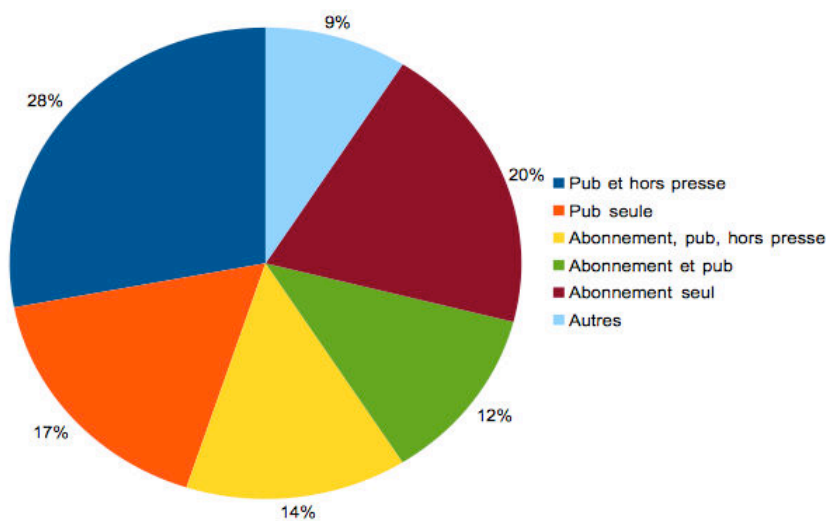


1.2. Panorama des adhérents

Les adhérents du Spiil viennent de toutes les régions (un tiers sont situés hors d'Île-de-France) :

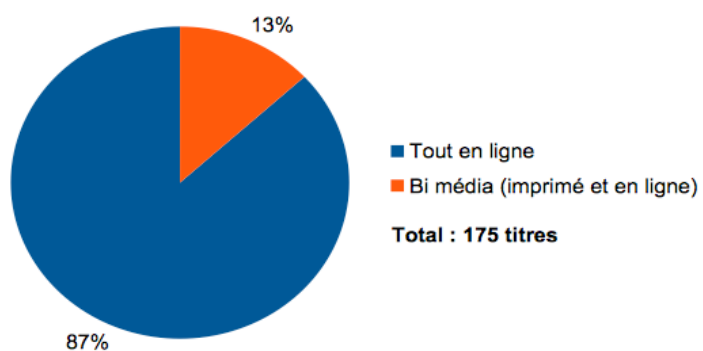
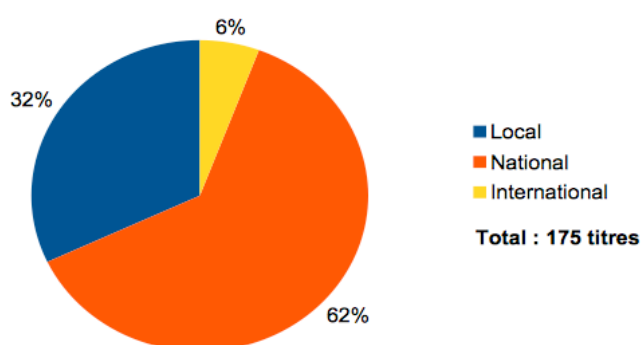
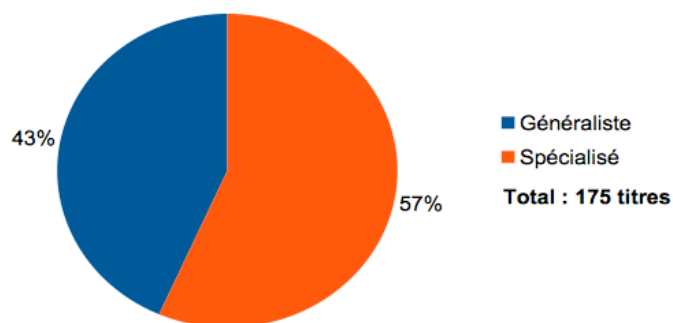


Ils représentent des modèles économiques très variés :



Toutes les familles de presse sont représentées parmi les adhérents du Spiil :

- 43% des titres sont généralistes et 57% spécialisés.
- 32% des titres sont locaux et 67% nationaux ou internationaux.
- 13% sont bi média (imprimé et en ligne).



2. Animation

2.1. Ateliers

Le programme d'atelier entamé en 2014 s'est poursuivi en 2015. Les ateliers se sont presque tous tenus à la Gaîté Lyrique.

La responsable des ateliers au sein du bureau est Agnès Rousseaux.

Type d'atelier	Date	Sujet	Intervenants
Public	26/02/2015 soir	Une levée de fonds, ça se travaille	Xavier Milin : entrepreneur, spécialiste du financement des startups, business angel, et fondateur de Basics finance
Public	23/04/2015 soir	Organiser une campagne de crowdfunding avec succès	Julien Monier animateur Christophe Martet de Yagg, Laurent Mauriac de Brief.me, Walter Bouvais de Terra Eco
Réservé adhérents	14/09/2015 soir	Mutuelle obligatoire	Marianne Chollet et Marie-Aleth Beau (Audiens) Jean-Louis Lopez (cabinet de courtage Vallois)
Réservé adhérents	19/10/2015 soir	Revue de presse : organismes collecteurs et optimisation des revenus	Sandra Chastanet du CFC Jean-Frédéric Farny et Clément Graminies de EDD
Réservé adhérents	23/10/2015 matin	Présentation du Google Digital News Initiative	Ludovic Blécher, responsable du Fonds du DNI au niveau européen, et Philippe Colombet, responsable du DNI pour la France
Réservé adhérents	10/12/2015 matin	Emprunter, c'est possible avec l'IFCIC	Sébastien SAUNIER, Directeur Crédits aux Entreprises - IFCIC Edouard TUNC, Chargé d'affaires - IFCIC

2.2. Séminaire

Le vendredi 12 juin 2015 s'est tenue la première édition du Séminaire du Spiil à Évry, chez Essonne Info, avec l'accueil de Julien Monier (vice-président du Spiil en charge de l'animation).

Ce nouveau format de rencontres internes a permis de faire le point, le matin, sur les combats et les projets du Spiil, et d'échanger l'après-midi dans des ateliers thématiques. L'ambiance conviviale et la très bonne organisation de la journée ont permis de nombreux échanges entre les membres.

Les ateliers de l'après-midi ont notamment porté sur les thèmes suivants :

- recrutement et fidélisation des abonnés ;
- autres sources de revenu pour les entreprises de presse (formation, etc.) ;
- sources et stratégies de financement ;
- aides à la presse, avec une discussion sur les propositions portées par le Spiil ;
- obligations sociales spécifiques à la presse ;
- crowdfunding.

2.3. Journée de la presse en ligne

La 6e Journée de la presse en ligne, placée sous le signe de l'indépendance de la presse, a réuni près de 300 personnes le 6 novembre 2015 à la Gaîté Lyrique. Ce nouveau lieu s'est révélé bien adapté à la tenue de l'événement.

La plénière « L'indépendance de la presse, un enjeu démocratique » a connu une grande affluence et a vu l'annonce du lancement de l'étude Sciences Po Paris - RSF - Spiil sur l'indépendance des médias.

Les tables rondes ont porté sur :

- Indépendance et diffusion : Blendle, Facebook, appli news d'Apple... faut-il y aller ?
- À quand une véritable loi sur la protection des sources ?
- Les aides à la presse doivent-elles favoriser l'indépendance ?

Les meet-ups ont porté sur :

- Élections régionales, quel traitement ?
- Passer au payant, les erreurs à ne pas commettre
- Incubateurs, accélérateurs... pour quoi faire ?

Les éditeurs du Spiil ont en outre pu « pitcher » pour se présenter.

Les résultats de l'enquête de satisfaction conduite auprès des participants ont été très positifs.

Le responsable de la Journée de la presse en ligne au sein du bureau est Alexandre Heully.

3. Services

3.1. Soutien aux dépôts de dossiers

Le Spiil a accompagné plus de 25 adhérents dans le cadre de dépôt de dossiers de Commission paritaire pour les publications et agences de presse (CPPAP) ou de demandes d'aides publiques.

3.2. Veille (newsletter)

La Spiil a envoyé 17 newsletters pour tenir les adhérents informés des évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles portant sur le secteur de la presse.

3.3. J'aime l'info

L'association J'aime l'info a collecté 819 k€ de dons en 2015. Ce niveau exceptionnel (à comparer aux 156 k€ de 2014) s'explique notamment par les campagnes d'envergure d'Arrêt sur images et Mediapart en novembre et décembre 2015. Les versements aux éditeurs ont atteint 758 k€.

Le résultat ainsi réalisé par J'aime l'info permettra de financer l'évolution de la plateforme de dons en ligne.

La gouvernance de J'aime l'info a en outre été modifiée pour correspondre à la nouvelle gouvernance du Spiil.

3.4. La Presse Libre

Deux membres du Spiil, Next INpact et Arrêt sur images, portent un projet d'intérêt collectif : La Presse Libre, un kiosque dédié à la presse en ligne payante et indépendante.

Projet conduit par et pour les éditeurs, La Presse Libre offrira une interface technique unifiée pour l'utilisateur, proposera des offres commerciales combinant des abonnements à plusieurs titres, tout en laissant aux sites la maîtrise de leurs bases d'abonnés.

3.5. Assurance professionnelle

Le bureau du Spiil a confié à Guy Lemée, rédacteur en chef de La Lettre HCL, une mission de diagnostic des besoins en assurance en vue de proposer :

- au mieux, un contrat groupe Spiil « Responsabilité Civile Professionnelle », voire protection juridique associée ;
- au minimum, et faute le cas échéant d'avoir trouvé un assureur qui accepte ce jeu, un mini-guide clair des garanties et tarifs/compagnies recensés.

3.6. Guide des bonnes pratiques, publicité et déontologie

Le bureau du Spiil a chargé David Legrand, directeur des rédactions d'INpact MediaGroup (Next INpact) de proposer une mise à jour du guide des bonnes pratiques des éditeurs de presse en ligne, et d'un complément sur les questions de publicité et de déontologie.

4. Représentation

4.1. Commission paritaire pour les publications et agences de presse (CPPAP)

Laurent Mauriac a succédé en 2015 à Edwy Plenel.

4.2. Comité d'orientation du Fonds stratégique de développement de la presse (FSDP)

Maurice Botbol et Damien Cirotteau, avec passage de relais en fin d'année 2015 à Jean-Christophe Boulanger et Gabrielle Boeri-Charles.

Au **Club des innovateurs**, émanation du FSDP : Maurice Botbol, avec passage de relais en fin d'année 2015 à Jean-Christophe Boulanger.

4.3. Commission des droits d'auteurs des journalistes (CDAJ)

Alexandre Heully et Gabrielle Boeri-Charles

4.4. Observatoire de la déontologie de l'information (ODI)

Jean-Christophe Boulanger

4.5. AFDAS

David Ascher et Marie-Hélène Smiejan

4.6. Écoles de journalisme

Maurice Botbol au CELSA, Martin Venzal à l'Ecole de Journalisme de Toulouse

5. Plaidoyer

Le Spiil a notamment :

- contribué aux travaux de la mission de Jean-Marie Charon au printemps 2015. La vision du secteur de la presse portée par le Spiil s'est trouvée bien représentée dans le [rapport final remis le 2 juin 2015](#) et intitulé « Presse et numérique - L'invention d'un nouvel écosystème » (questionnement de la concentration des aides publiques sur l'information politique et générale ; observation de pratiques sociales moins-disantes que le statut social historique des journalistes, aux marges de la presse ; recommandation de « Placer l'écosystème au cœur de la réflexion » ; recommandation d'« Accompagner le couple innovation – expérimentation » avec le recentrage des dispositifs d'aides sur l'innovation, la création d'incubateurs de jeunes entreprises dans les médias numériques – un projet porté par le Spiil – et la réflexion sur un nouveau cadre juridique de l'entreprise de presse) ;
- publié un [panorama des aides à la presse](#) en juin 2015 afin de donner une vision complète des aides au secteur (en y intégrant également les dispositifs n'étant pas en lecture directe dans les rapports de l'Etat : annonces judiciaires et légales, etc.) et permettant d'apprécier les discriminations importantes en faveur du support papier et de la presse « d'information politique et générale » (IPG) ;
- fait à l'été 2015 [quatre propositions concrètes](#) pour aider l'entrepreneuriat dans la presse :
 - créer une bourse pour les entrepreneurs de presse ;
 - augmenter l'attractivité des dispositifs IFCIC ;
 - adapter le Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) à l'émergence ;
 - créer des incubateurs dédiés aux nouveaux médias.Les annonces de l'ancienne ministre de la Culture et de la Communication ont suivi en grande partie ces propositions. La mise en œuvre n'est toutefois pas encore intervenue ;
- participé aux travaux préparatoires de réforme du FSDP. L'accès au fonds ne sera ainsi finalement pas restreint à l'IPG comme cela devait initialement être le cas. Les autres aspects de la réforme sont encore en cours d'élaboration ;
- apporté à l'été 2015 une contribution à la mission d'Emmanuel Giannesini sur l'évolution de l'aide à la diffusion ;
- plaidé pour une adaptation du dispositif d'incitation fiscale des particuliers dans les entreprises de presse et notamment dans les « entreprises solidaires de presse d'information ». Les résultats de ce travail sont attendus en 2016 ;
- soutenu ses trois adhérents (Arrêt sur images, Indigo Publications, Mediapart) soumis à des redressements fiscaux pour avoir appliqué avant 2014 le taux de TVA réduit (2,1%) existant pour la presse. Le Spiil a développé un [solide argumentaire juridique](#) sur ce dossier, se fondant sur l'alignement des droits et devoirs de la presse numérique sur ceux de la presse imprimée par les lois de 1986 et 2009. Une disposition interprétative en ce sens a été votée par l'Assemblée nationale le 4 décembre 2015 dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2015 mais la disposition a par la suite été écartée par le Sénat et par la Commission mixte paritaire. Le Spiil apporte son soutien à ces trois éditeurs dans leurs démarches contentieuses ;
- manifesté son [attachement à la loi de 1881](#) sur la liberté de la presse, avec l'ensemble des syndicats d'éditeurs, en avril 2015 ;

- alerté sur les dangers du (alors projet de) [loi renseignement](#) en avril 2015 ;
- appelé à une loi sur la [protection du secret des sources](#). Les résultats sont attendus en 2016 ;
- plaidé pour que le secret des affaires n'entrave pas la liberté d'informer, tant en droit français (amendement au (alors projet de) [loi dit « Macron »](#), finalement écarté) que communautaire (projet de directive européenne, amendé dans un sens favorable en décembre 2015) ;
- [alerté sur diverses discriminations](#) préjudiciables à la presse numérique par rapport à la presse imprimée, notamment :
 - [régime des annonces judiciaires et légales](#) ;
 - [aide au pluralisme \(aide aux titres à faibles ressources publicitaires\)](#) ;
 - catégorie de la presse du savoir et de la connaissance (décrets non encore parus mais discrimination en puissance).

Le responsable des actions de plaidoyer est Laurent Mauriac, secrétaire général du Spiil, assisté de responsables sur certains dossiers.

6. Social

En sus de sa représentation auprès de l'AFDAS et d'Audiens (David Ascher et Marie-Hélène Smiejan), le Spiil a en 2015 :

- conduit, au sein du bureau, une réflexion sur l'opportunité de signer la convention collective ;
- conduit, au sein du bureau, une réflexion préparatoire à l'élaboration d'une grille indicative des fonctions et rémunérations ;
- formulé, à l'occasion du renouvellement de la composition de la Commission de la carte d'identité du journaliste professionnel (CCIJP) en juin 2015, une demande de représentation dans cette instance afin notamment d'y faire évoluer les critères d'attribution de la carte pour tenir compte du cas des dirigeants mandataires sociaux d'entreprises de presse exerçant des fonctions journalistiques ;
- signé, le 24 septembre 2015, aux côtés des autres syndicats d'éditeurs de presse, l'avenant de révision à l'accord national du 9 décembre 1975, relatif au régime particulier de prévoyance des journalistes professionnels rémunérés à la pige ;
- participé aux négociations paritaires du nouvel accord sur la formation professionnelle des journalistes rémunérés à la pige. L'aboutissement de ces négociations intervient en 2016.

Fait le 14 mars 2016,



Jean-Christophe Boulanger, président